



HAL
open science

Les techniques de conseil ont-elles un genre ?

Sylvain Brunier

► **To cite this version:**

Sylvain Brunier. Les techniques de conseil ont-elles un genre?: Le métier de conseillère agricole dans les années 1960. Fabien Knittel; Pascal Raggi. Genre et techniques, XIXe-XXIe siècle, Presses Universitaires de Rennes, pp.85 - 100, 2013, 9782753527768. hal-01439401

HAL Id: hal-01439401

<https://hal.science/hal-01439401>

Submitted on 18 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES TECHNIQUES DE CONSEIL ONT-ELLES UN GENRE ? LE METIER DE CONSEILLERE AGRICOLE DANS LES ANNEES 1960

Sylvain BRUNIER

Dès le milieu des années 1970, la vulgarisation féminine agricole a retenu l'attention de certains sociologues qui souhaitaient rompre avec le modèle dominant dans les sciences sociales, qui tendait à réduire la modernisation à sa seule dimension économique, et la recherche à l'étude des conditions favorables à la diffusion des innovations¹. Dans les années 1980, un ouvrage collectif réexaminait la place des femmes en agriculture en revenant sur l'indéniable mouvement de promotion sociale des décennies précédentes associé à un non moins indéniable maintien de la domination masculine². Enfin, une thèse récente est venue rappeler l'intérêt d'une étude fine de l'histoire des groupements féminins d'un département, de leurs réalisations et des limites de leur action, pour saisir la manière dont s'articulent l'intervention des différentes institutions (Mutualité sociale agricole, Chambre d'agriculture, Syndicalisme)³. Dans la plupart de ces travaux, les conseillères apparaissent comme un maillon essentiel de l'action collective des femmes en agriculture mais elles sont rarement pris pour objet en tant que tel⁴. Réexaminer cette histoire en se focalisant sur les techniques de conseil mises en œuvre permet de mieux comprendre quelle place occupe la vulgarisation féminine dans le processus de modernisation de l'agriculture française durant les années 1960, en repérant la constitution et l'évolution des répertoires d'actions genrés, qui articulent à la fois les rapports entre les conseillères et leurs homologues masculins en charge de la vulgarisation du progrès technique auprès des groupements techniques d'agriculteurs, et les relations entre les conseillères et les adhérentes des groupements féminins au contact desquelles elles travaillent.

Lorsque les premières conseillères agricoles sont embauchées au début des années 1960, l'enseignement ménager est déjà structuré depuis plusieurs décennies. Des écoles d'hiver ambulantes ou des maisons familiales assurent une formation aux jeunes filles rurales après le certificat d'études afin de les préparer à être de bonnes épouses et de bonnes mères, à même de « tenir leur maison », en leur inculquant des connaissances pratiques (cuisine, couture, petits élevage, entretien de la maison) qui sont autant de délimitations de leur rôle dans l'exploitation, et des vertus (tempérance, dévouement, discrétion, minutie) qui leur assignent une place et un comportement à tenir au sein de la famille. En outre, depuis la fin des années 1950, la Mutualité sociale agricole (MSA) développe un service d'assistance

¹Il s'agissait dans la plupart des cas de recherches menées à l'occasion de formations ou d'études en vue d'une réforme de la vulgarisation féminine agricole, menacée par le tournant de la politique de développement au début des années 1970. Voir notamment : BARTHEZ A., *Famille, travail et agriculture*, Paris, Economica, 1982, 192 p. ; BECOUARN M.-C., *L'évolution des techniques en agriculture et le travail des femmes*, CNRS/Centre d'Études Sociologiques, 1971, 45 p. ; REMY J., « Modèles de formation à l'usage des femmes rurales », *Pour*, n° 51, 1976, p. 73-79.

²LAGRAVE R.-M., (dir.), *Celles de la terre : agricultrice, l'invention politique d'un métier*, Paris, EHESS, 1987, 254 p.

³PELLETIER J., *La place des femmes dans la modernisation de l'agriculture en Loir-et-Cher de la Libération au début des années 1980*, Thèse d'histoire sous la direction de Michel Lescure, Paris 10 - Nanterre, 2 vol., 2010, 909 p. + 167 p. Voir également son article dans le présent recueil : « Genre et techniques aux champs : la vulgarisation agricole féminine en Loir-et-Cher, années 1960-1970 ».

⁴A l'exception notable d'un mémoire de Jacques Rémy qui s'appuie en particulier sur le bilan réflexif d'une formation proposée par l'Association de formation et de promotion agricole (AFPA), intitulée « Les agricultrices et le développement », qu'il a co-animé avec Marguerite Planchenault, alors responsable des questions féminines à la Fédération nationale des centres d'études techniques agricoles (FNCETA). La formation était également ouverte à des conseillers mais le public est resté exclusivement féminin. Voir REMY J., *Travail, famille et développement agricole. Aspects de la vulgarisation féminine agricole*, Paris, INRA, 1977, 115 p.

sociale qui recouvre partiellement les missions de la vulgarisation agricole féminine en structurant des petits groupes de femmes afin de servir d'espaces de discussion et de supports à l'intervention des monitrices chargées d'informer les femmes sur la nécessité de l'hygiène, la rénovation de l'habitat, l'éducation des enfants, la nutrition. Dans certains départements, les missions de la vulgarisation agricole féminine sont entièrement ou presque déléguées à la MSA par la Chambre d'agriculture, ce qui est une manière pour les responsables agricoles de reléguer les femmes en-dehors de la vulgarisation puis du développement, et de faire des économies importantes en faisant supporter tout ou partie du coût de l'embauche des conseillères par la Mutualité. Mais il existe d'autres configurations dans lesquelles les Chambres d'agriculture ont pu jouer un rôle prépondérant en structurant la vulgarisation féminine agricole comme un domaine distinct de l'enseignement ménager et de la protection sociale. C'est notamment le cas de la Savoie, alors que l'Isère est dans une position intermédiaire⁵.

Au cours des années 1960, les conceptions issues de l'enseignement ménager tendent à refluer à mesure que la formation des conseillères se perfectionne et que leur domaine d'intervention prend de la consistance. Mais le modèle de la bonne épouse et de la bonne mère continue d'être défendu à divers niveaux, au nom du maintien d'une spécificité féminine qui risquerait d'être dissolue dans la modernité. Cette position socialement conservatrice est assortie d'un discours progressiste sur la libération des femmes des tâches ménagères les plus ingrates grâce aux seules vertus du progrès technique. Sous couvert d'acceptation du changement, l'autorité patriarcale est réactualisée dans la construction d'une fonction féminine définie de toute éternité, à laquelle les femmes doivent se conformer si elles ne veulent pas mettre en péril le mouvement même de la promotion sociale du monde agricole⁶. Si les femmes ne doivent plus être reléguées uniquement aux tâches ménagères, elles ne doivent pas pour autant subvertir l'équilibre de l'exploitation familiale, dans laquelle le couple est valorisé mais l'autorité patriarcale n'est pas pour autant abolie.

Les militantes de la Jeunesse agricole catholique féminine (JACF) se sont progressivement éloignées d'une conception restrictive du rôle des femmes concentrée sur le seul foyer pour investir désormais le modèle de l'exploitation familiale en voie de modernisation porté par le CNJA durant les années 1950 et consacré par les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962⁷. En s'opposant aux stéréotypes de la femme asservie sur la petite exploitation archaïque, et de la femme totalement indifférente à l'exploitation sur la grande exploitation ayant perdu tout lien avec le monde rural, la femme collaboratrice de son mari incarne alors la voie de la moyenne exploitation en voie de modernisation, dans laquelle sont conciliés l'impératif de l'intensification et le devoir de maintenir l'héritage culturel paysan⁸. La conseillère agricole se doit ainsi d'être la garante de cet idéal, en encourageant les femmes qui le représentent le mieux à prendre des responsabilités dans les groupements. La promotion de l'exploitation familiale permet de rompre avec la conception strictement ménagère du rôle des femmes en faisant du soin apporté au foyer et de l'implication dans la bonne marche de

⁵Ces deux départements constituent le terrain de recherche de ma thèse. Voir BRUNIER S., *Conseillers et conseillères agricoles en France (1945-1983). L'amour du progrès aux temps de la « révolution silencieuse »*, thèse d'histoire, A.-M. GRANET-ABISSET (dir.), Université de Grenoble, 2012, 2 vol., 762 p. + 212 p.

⁶Les éditoriaux de Gabriel Lantin dans la revue sarthoise *Femmes au village. Revue mensuelle d'information sociale rurale et de vulgarisation ménagère agricole* durant les années 1960 sont assez typiques de ce discours conservateur apaisé dans lequel les conflits ne sont jamais que des incompréhensions amenées à s'effacer avec le temps. De manière assez symptomatique, l'éditorial du numéro de juillet 1968, première parution après mai, est consacré à l'organisation des vacances à la mer ou à la montagne. La Bibliothèque nationale de France conserve la collection complète des numéros de cette revue entre 1952 et 1993.

⁷PERROT M., « La jaciste : une figure emblématique », in LAGRAVE R.-M., (dir.), *Celles de la terre, op. cit.*, p. 34-60.

⁸ Voir REMY J., « Modèles de formation à l'usage des femmes rurales », *Pour*, n° 51, 1976, p. 73-79.

l'entreprise les deux faces d'un seul et même travail, dont les responsables professionnels masculins louent l'importance sans pour autant lui donner un véritable statut. Cette indétermination rejaillit sur le travail des conseillères, lesquelles sont sommées de compenser le flou des situations vécues par des démonstrations de dévouement et d'ingéniosité à l'égard de leurs adhérentes sans pour autant empiéter sur le domaine réservé des maris, comprenant notamment la gestion de l'exploitation ou l'orientation des cultures, sous peine de voir leur action dénoncée comme une ingérence à l'intérieur de la sphère familiale.

Les marges de manœuvre des conseillères agricoles s'avèrent d'autant plus réduites qu'il n'existe pas réellement de lieux dans lesquels elles pourraient s'exprimer de manière collective et autonome. Si elles sont intégrées à l'appareil de développement, elles sont maintenues dans une position de subordination, de la même manière que les responsables agricoles féminines intègrent peu à peu les institutions professionnelles sans obtenir pour autant de postes à responsabilité ni se voir confier des questions autres que celles afférentes à la famille, au foyer, à l'espace domestique, ou aux questions sociales dans le meilleur des cas⁹. Malgré les incertitudes entourant leur action, ou peut-être du fait même de ce flou, les exigences des responsables féminines à leur égard sont très élevées en matière d'attitude et de comportement. Davantage encore que les conseillers, les conseillères doivent être constamment en alerte et toujours renouveler les preuves de leur dévouement à une modernisation idéale qui affranchirait les femmes de leur servitudes sans bouleverser l'équilibre social, gageure qu'elles ne peuvent soutenir qu'en faisant preuve d'une certaine astuce. Pour encourager les femmes à affirmer leur point de vue au moment des prises de décision concernant la conduite de l'exploitation, les conseillères ne les forment pas à affronter leurs maris sur le terrain des méthodes de gestion, mais elles les incitent en revanche à investir les questions d'expression.

La genderisation des techniques du conseil en agriculture

Un répertoire d'actions commun avec les conseillers

Les méthodes employées par les conseillères pendant les années 1960 ne diffèrent pas radicalement de celles de leurs collègues masculins. Le niveau de formation scolaire et professionnelle des conseillères est le plus souvent inférieur à celui des conseillers et les domaines d'intervention sont bien délimités, la production agricole pour les hommes, l'univers domestique pour les femmes. Mais pour autant, au début des années 1960, les instruments employés par les unes et les autres présentent de remarquables similitudes. Les conseillères utilisent par exemple la méthode de l'Institut d'organisation scientifique du travail en agriculture (IOSTA) de l'enregistrement des temps de travaux combinée à la mesure des distances parcourues dans une même journée par les agricultrices¹⁰. En fonction des résultats obtenus, elles préconisent une réorganisation de l'enchaînement des tâches et de l'agencement des lieux afin de gagner en efficacité. Pour les femmes, c'est aussi une manière de démontrer

⁹C'est ce que montre de manière très convaincante l'analyse de Rose-Marie Lagrave portant sur la croissance du nombre de femmes depuis les années 1960 jusqu'au années 1980 dans les organigrammes des organisations professionnelles agricoles, sans pour autant que le rapport de domination des hommes sur les femmes ne soit remis en question. Voir LAGRAVE R.-M., « Les dirigeantes dirigées », in LAGRAVE R.-M., (dir.), *Celles de la terre*, *op. cit.*, p. 153-186.

¹⁰Michèle Salmona revient sur le quadrillage du temps et de l'espace de travail des femmes en agriculture en montrant que le processus d'intensification des productions repose pour partie sur une exploitation toujours plus poussée de la main d'œuvre féminine non rémunérée, laquelle menace d'appauvrir considérablement le travail agricole privé de la culture spécifique des femmes centrée sur « la relation au vivant ». SALMONA M., « L' « échappée belle » ou la mobilisation des femmes dans l'agriculture en France », *Tiers-Monde*, tome 26, n°102, 1985, p. 371-382.

que les travaux domestiques sont partie intégrante du fonctionnement de l'exploitation familiale et qu'ils peuvent donc être réorganisés sur les mêmes principes que le travail de production. A l'inverse, les nombreuses formations à la comptabilité ont pour objectif d'ancrer la dissociation entre budget de l'exploitation et budget de la famille. Mais elles permettent aux femmes d'avoir un moyen de suivre l'évolution de l'exploitation et le cas échéant, de participer aux grandes orientations en ayant des arguments comptables à faire valoir. Sur un autre plan encore, les démonstrations de matériel ménager sont homologues aux démonstrations de matériel agricole auxquelles les femmes sont rarement conviées. Mais il n'est en revanche pas question de véritables expérimentations. Les conseillères utilisent les mêmes méthodes de comparaison que les conseillers, avec un même objectif de faire de la possibilité même des comparaisons entre agricultrices un ressort de l'émulation modernisatrice, mais elles n'ont accès qu'aux versions simplifiées de ces méthodes. A l'inverse de la vulgarisation à destination des hommes, la vulgarisation féminine agricole ne fait pas l'objet d'une politique recherchant son constant perfectionnement. Dès la fin des années 1960, les conseillères sont confrontées à ce problème du renouvellement de leur action, une des causes identifiées du manque de renouvellement des adhérentes à l'intérieur des groupements.

Sur le plan des méthodes de contact et d'animation, les conseillères utilisent également les mêmes procédés que les hommes, à une nuance près, la réunion est largement plus employée que la visite individuelle. Les conseillères, qui ne sont le plus souvent qu'entre trois et cinq dans chaque département ont peu de temps à consacrer au suivi individuel des adhérentes des groupements. De plus, la réunion de groupe est un moyen pour les femmes de quitter leur domicile, les occasions n'étant pas si fréquentes pour nombre d'entre elles, ce qui constitue une première forme d'émancipation. La plupart des femmes rencontrées au cours de notre enquête ont insisté sur ce point : partir assister à une réunion était déjà une preuve d'affirmation de soi face à l'autorité des maris, et celle plus redoutable encore, des belles-mères avec lesquelles certaines d'entre elles cohabitaient. Une anecdote rapportée au cours de ces échanges illustre bien la fonction du groupe de créer un espace de parole permettant de revendiquer certaines aspirations ou tout simplement d'assumer son mode de vie : au cours d'une réunion faisant suite à l'enregistrement des temps de travaux des différentes adhérentes, il ressort qu'une des participantes affirme effectuer plusieurs heures de repassage par jour, ce qui paraît très excessif aux autres femmes présentes. Après discussion, il ressort en fait que c'est là le seul stratagème que cette femme ait trouvé pour pouvoir regarder la télévision sans craindre les foudres de sa belle-mère. Il est évident que ce type d'échanges ne peut avoir lieu en-dehors du groupe. Bien que la pression sociale sur les femmes en agriculture soit exacerbée, les groupes masculins ont une fonction relativement similaires lorsqu'ils permettent à des jeunes agriculteurs de remettre en cause les choix de leurs aînés, et le silence qui leur est parfois imposé.

L'utilisation du même répertoire d'action par les conseillères et les conseillers crée une solidarité professionnelle de type horizontal sur la base du partage d'expériences homologues. En ce sens, la pratique du métier de conseillère renforce l'institution du métier de conseiller, puisqu'ils partagent les mêmes valeurs et les mêmes registres méthodologiques. Mais cependant, la jonction ne s'opère jamais véritablement et il semble plutôt que l'écart entre conseillers et conseillères demeure irréductible tout au long des années 1960 bien qu'il change de nature. Le perfectionnement des méthodes de comparaison et d'animation grâce à l'apport des savoirs issus de la gestion et de la psychosociologie reconfigure les rapports de genre au sein du métier de conseiller.

Les conseillères dépossédées des techniques d'aide à la prise de décision

L'intégration des techniques de comparaison dans des méthodes de gestion de plus en

plus perfectionnées contribue au déclassement des conseillères qui perdent progressivement la maîtrise d'un registre essentiel de leur action. Si les femmes sont très impliquées dans la comptabilité, le développement des centres de gestion qui se chargent du traitement des données recueillies et de soumettre des stratégies de conduite de l'exploitation aux exploitants, limite leur contrôle effectif sur les choix d'investissements à opérer qui se trouvent dès lors renvoyés du côté de la production, le domaine des hommes. Les femmes n'ont de fait pas accès à la fonction de conseiller de gestion. Ce partage genré du travail de conseil en agriculture est renforcé par le mouvement de spécialisation des exploitations agricoles comme le montre une étude de Marie-Catherine Becouarn réalisée en 1971 : « d'une part on assiste à un retranchement des femmes dans certains travaux dont le nombre se multiplie et qui sont de plus en plus voisins des travaux industriels, travaux qui s'accomplissent sous la pression d'horaires impératifs et qui sont en fait l'équivalent des travaux d'OS dans l'industrie. D'autre part, des femmes d'exploitants participent à des travaux de gestion mais cette participation rencontre des difficultés d'ordre matériel, technique et d'ordre psychologique »¹¹. La dissociation des espaces domestique et de production complique la tâche des femmes qui sont en outre insuffisamment formées pour suivre les développements de la gestion¹².

Selon les départements, la situation peut néanmoins varier. Dans le Tarn par exemple, les conseillères sont associées à la collecte de « données technico-économiques élémentaires »¹³. Dans un esprit proche de celui de la Gestion simplifiée, elles contribuent à recueillir des informations chiffrées relativement détaillées permettant de suivre l'évolution de chaque exploitation. Par ailleurs, les conseillères réunies lors d'une session de formation au Centre de Trie-Château en 1970 pour réfléchir sur leur rôle expriment leur souhait de ne pas abandonner le terrain de la gestion. Elles proposent de se recentrer sur le public des agriculteurs qui n'adhèrent pas aux Centres de gestion, « des agriculteurs qui ne connaissent pas très bien, ni leurs besoins actuels, ni le revenu tiré de leur exploitation ou celui qu'ils peuvent escompter en retirer », « des gens qui rencontrent des difficultés au niveau de leur exploitation, qui ont du mal à subvenir aux besoins de la famille »¹⁴. De cette manière, il deviendrait possible d'élargir le rôle des conseillères aux agriculteurs en difficulté et plus seulement aux femmes. Dans cette optique, la commission féminine de l'AFPA souhaite un renforcement de la formation économique des conseillères, qui passerait par l'accès à des stages dans les organismes économiques et les organisations professionnelles, et l'introduction d'une session dans la formation initiale des conseillers (Centre B) concernant la profession agricole et l'organisation de l'agriculture¹⁵.

Si les conseillères partagent très vraisemblablement ces recommandations, il semble qu'elles soient résignées à accepter d'être dépossédées de la maîtrise des techniques de gestion, en en faisant en retour une opportunité pour recentrer leur activité sur les petites et moyennes exploitations en difficulté, et en adoptant une approche globale des problèmes : les ateliers de production en élevage dont les agricultrices ont la charge (organisation, conditions de travail), les problèmes de consommation (achats, congélation, autoconsommation), l'environnement de l'exploitation (possibilités de revenus complémentaires tirés du tourisme

¹¹BECOARN M.-C., *L'évolution des techniques en agriculture et le travail des femmes*, CNRS/Centre d'Études Sociologiques, 1971, p. 42.

¹²« Elles se trouvent en fait mêlées à certains travaux de gestion mais éliminées du fait de l'évolution de l'entreprise agricole, des processus importants de décisions et d'une participation véritable dans les organisations professionnelles, que celles-ci soient à but technique, économique ou syndical », *Ibid.*, p. 43.

¹³AJR-INRA, JR/25, Fiches servant à l'enregistrement des données technico-économiques élémentaires des exploitations du Tarn, 1971 environ.

¹⁴AJR-INRA, JR/21, AFPA, Commission féminine, *La vulgarisation féminine agricole et le rôle des conseillères*, 1971, p. 6.

¹⁵*Ibid.*, p. 11.

ou de l'artisanat lié au tourisme)¹⁶. En refusant de rentrer dans la course au perfectionnement des méthodes de gestion, course dans laquelle elles partiraient avec un handicap trop important sur les hommes pour espérer le combler un jour, les conseillères n'évitent pas la relégation hors du champ du conseil envisagé comme assistance à la prise de décision, mais elles se donnent en revanche les moyens d'échapper à une déqualification complète de leur travail en se recentrant sur la définition première du métier de conseiller marquée par la nécessité de l'approche globale et la primauté de la relation aux agriculteurs sur les aspects strictement techniques et économiques de la vulgarisation. Si en 1970, les responsables féminines souhaitent qu'elles soient davantage formées sur les questions d'économie générale et d'économie de l'exploitation, les conseillères sont-elles tournées vers l'acquisition de méthodes qui leur permettraient de « résoudre des problèmes concrets »¹⁷.

L'appropriation des techniques d'expression

La formation des responsables agricoles et des conseillers à l'expression écrite et orale est une dimension importante de la vulgarisation à partir du moment où elle est prise en main par la Profession à la fin des années 1950 : il s'agit de démontrer que les responsables professionnels locaux ont amorcé la promotion sociale du monde agricole et que les conseillers qui leur sont dévoués ne sont en rien inférieurs aux fonctionnaires des Services agricoles. Des sessions courtes consacrées aux techniques d'expression orale et écrite sont au programme de l'AFPA dès le début des années 1960 sans susciter un engouement particulier de la part des conseillers, qui leur préfèrent des thématiques plus techniques. Le perfectionnement des techniques d'animation et de contact qui procède par intégration des savoirs et des méthodes de la psychosociologie conduit l'AFPA à transformer son offre de formation, la maîtrise de ces techniques devenant incontournable pour affirmer la spécificité du métier de conseiller à un moment où la concurrence se fait de plus en plus vive. Les conseillères jouent un rôle important dans cette évolution en s'appropriant ce registre pour en faire une nouvelle source de légitimité de leur intervention. En un sens, elles réactualisent l'ancienne partition des rôles établie par le Code civil napoléonien qui structure la construction sociale de la famille contemporaine en assignant à l'homme une fonction instrumentale et à la femme une fonction expressive¹⁸. Mais utiliser ces méthodes modernes alors en pleine évolution, c'est aussi une manière d'éviter d'apparaître toujours en retard et en retrait sur leurs collègues masculins. Et de la même manière, pour les responsables féminines et les adhérentes des groupements, c'est une possibilité de revaloriser leurs activités collectives en évitant l'assimilation infamante de leurs travaux à des « réunions Tupperware[®] ».

Ces formations à l'expression sont parmi celles qui ont le plus marqué les femmes rencontrées au cours de l'enquête. Commencées localement à la fin des années 1960, elles se sont développées ensuite pendant la décennie suivante. Au départ, elles concernent pourtant d'abord les hommes. En 1967, l'ingénieur régional de la FNCETA et de la FNGVPA pour la région Rhône-Alpes entre en contact avec un psychosociologue pour répondre à une demande de la FDCETA de la Loire pour améliorer l'expression orale des responsables¹⁹. Ce psychosociologue travaille déjà auprès de l'Université, de chefs d'entreprises industrielles, de Chambres de commerce. Quatre groupes agricoles mixtes sont constitués la première année,

¹⁶*Ibid.*, p. 7.

¹⁷*Ibid.*, p. 10.

¹⁸SEGALEN M., *Sociologie de la famille*, Paris, A. Colin, 2008, p. 110-111.

¹⁹Archives privées Charles Jaunet : JAUNET C., *Note sur la formation des responsables à la participation, à la communication et à la prise de responsabilités dans un groupe technique d'agriculteurs. Dix ans d'expérience Rhône-Alpes : 1967-1977, été 1978*, 35 p.

on en compte onze en 1970. L'ingénieur régional et le psychosociologue élabore progressivement une méthode d'intervention au cours de leurs trajets à la rencontre des différents groupes. L'objectif est de former les responsables agricoles aux techniques de communication afin d'accroître l'efficacité du travail des groupes. Les conseillers de terrain servent de relai pour assurer l'organisation des réunions et participent de fait aux formations, ce qui doit renforcer leur cohésion avec les responsables. Chaque session de formation dure trois ou quatre jours (étalés dans le temps et entrecoupés de réunions du groupe sans la présence du psychosociologue) et réunit quinze à vingt participants. Elle doit ensuite être répétée d'année en année.

La formation doit permettre aux responsables et aux conseillers de mieux comprendre leurs rôles respectifs dans la conduite d'une réunion, en les informant sur les différentes configurations possibles et en leur donnant des connaissances de base sur la sociologie du fonctionnement d'un groupe. Les responsables doivent aussi apprendre à représenter le groupe à l'extérieur ce qui impose de travailler sur des techniques précises (comment faire un compte-rendu par exemple), des manières de raisonner, et plus globalement sur la confiance en soi nécessaire à toute prise de parole. Pour être efficace, la formation à l'expression orale doit s'enraciner dans des groupes locaux et être l'objet d'un suivi dans le temps. Pour l'ingénieur régional initiateur de ce travail, la psychosociologie doit servir le fonctionnement des groupes techniques d'agriculteurs plutôt que rechercher l'épanouissement personnel des participants. Concrètement, la formation propose à la fois des « flashes d'information » sur des points précis (comment utiliser un micro, comment présenter un conférencier à un groupe et réciproquement, comment dominer le trac, comment caractériser les attitudes devant une idée nouvelle, *etc.*) et des exercices d'entraînement (reformulation de la pensée d'autrui, improviser sur un thème, faire un plan, acquérir des mots nouveaux, association d'idée, apprendre à supporter le silence en groupe, préparer une lettre, *etc.*) dont la répétition doit permettre aux participants de passer outre leur timidité.

Conseillères et responsables de la vulgarisation féminine s'impliquent fortement dans cette formation à l'expression orale. L'appropriation des techniques d'expression apparaît comme une compensation possible à leur dépossession des techniques de gestion. Ce mouvement se prolonge d'ailleurs durant les années 1970. Si la symétrie entre le devenir des conseillères et celui des responsables agricoles féminines interroge sur la nature de leurs rapports, il ne faudrait pas réduire le travail effectué autour de l'expression, et plus généralement, tous les efforts réalisés pour l'animation des groupements féminins, à une compensation collective permettant d'adoucir l'éviction des femmes des exploitations agricoles, bien que cette assertion soit en partie vraie, sous peine de manquer les effets du travail de mobilisation proprement politique des femmes à l'intérieur de ces groupements.

Le féminisme discret des conseillères agricoles

« Au bonheur des dames » : un social feminism à la française

Jamais réellement détachée de ses origines ménagères, la vulgarisation féminine agricole prête le flanc aux critiques qui ne voient en elles qu'une vaste entreprise d'acculturation des femmes rurales aux nouveaux standards urbains de confort, ouvrant de nouveaux marchés à l'intérieur même du pays aux industriels, à la grande distribution naissante, aux banques, aux assurances. Et certainement, les informations délivrées à l'occasion des réunions de vulgarisation résonnent avec un ensemble de sollicitations adressées aux femmes de la campagne par des représentants de commerce ou dans des publicités dans la presse ou à la radio, et peuvent sonner comme autant d'injonctions à se conformer à ce nouveau mode de vie moderne qui leur impose de rompre avec leurs

anciennes habitudes et leurs goûts en matière de consommation alimentaire ou vestimentaire, d'équipement de la maison, de distractions. Cette critique repose sur la déconstruction de la vision enchantée véhiculée par les zéloteurs du développement agricole qui faisait de la généralisation du confort moderne dans les exploitations familiales la solution pour endiguer l'exode des femmes hors de l'agriculture. Mais en examinant les discours plutôt que les pratiques, la critique risque paradoxalement de reconduire le point de vue des promoteurs de la vulgarisation féminine, en ce sens qu'elle reste aveugle à l'appropriation par les femmes des instruments et des formes par lesquelles on voudrait les faire entrer dans la modernité. Et des formes aussi résolument politiques que la réunion publique ne peuvent pas ne pas avoir d'effets autres que la simple diffusion des modèles normatifs de la société urbaine et industrielle.

Comme l'écrivent les auteures de l'ouvrage *Celles de la terre* à propos de manifestations de femmes rurales dans les années 1970 et 1980, « sortir de chez soi peut conduire à sortir de soi, à prendre conscience des rôles inculqués »²⁰. Certes, les réunions de la vulgarisation féminine n'ont pas la dimension spectaculaire des manifestations et elles ne cherchent jamais à occuper la rue. Mais elles sont néanmoins d'indéniables occasions pour les femmes d'affirmer leur présence dans des espaces semi-publics ou professionnels desquels elles sont traditionnellement exclues : café, mairie, salle communale, salles de réunion de la Chambre d'agriculture, de la MSA ou du Crédit agricole. Chaque participation à une réunion représente une petite victoire sur les contraintes qui maintiennent les femmes dans l'univers domestique. Pour s'en libérer, elles doivent prendre de l'avance dans leur travail quotidien tout en étant irréprochable pour se prémunir des critiques éventuelles, afin de passer outre les réprobations muettes ou bruyantes de l'entourage familial, puis effectuer le trajet jusqu'au lieu de rendez-vous, souvent plusieurs kilomètres à pied en hiver, et enfin, trouver leur place au sein d'un collectif de femmes dont les situations ne sont pas toujours homogènes, certaines responsables ayant par exemple une formation supplémentaire après le certificat d'études (certificat d'aptitude à la couture entre autres) leur donnant une plus grande aisance, les attitudes des maris étant également variables selon leur propre niveau d'engagement dans les organisations professionnelles (les responsables vont souvent par couple).

Ces ruptures dans l'enchaînement des travaux quotidiens et cette mise à distance des assignations sociales qui pèsent sur elles ne suscitent jamais autant de satisfaction que lorsqu'elles parviennent à organiser des voyages d'études sur une journée complète. Partir une journée signifie pour certaines laisser leur mari seul pour le déjeuner, chose difficilement envisageable dans certaines familles, ce qui nécessite tout un travail de la conseillère pour rassurer celles qui s'y risqueraient. D'autres, plus malicieuses, exigent de la conseillère de partir très tôt le matin et de revenir tard le soir, se faisant un plaisir de laisser faire la traite à leur mari au moins une journée dans l'année. Aussi insignifiantes qu'elles peuvent paraître à l'observateur trop pressé de démontrer l'implacable destruction du monde paysan dans le monde moderne, ces manifestations d'indépendance relèvent pourtant bien des « féminismes silencieux » qui sans réellement renverser l'ordre établi subvertissent imperceptiblement et continuellement les rapports de genre au sein du monde agricole²¹.

Cette approche rejoint celle des travaux d'historiennes canadiennes portant sur le rôle des *Women's Institutes* de l'Ontario au tournant du XIX^e et du XX^e siècle. Conçus dans la lignée des *Farmers' Institutes* qui procédaient à des réunions locales et des démonstrations techniques dont le but était de vaincre les réticences des agriculteurs à l'égard de l'enseignement agricole, les *Women's Institutes* sont créés en 1897, directement sous le contrôle du gouvernement mais en sollicitant une participation active des femmes. Le succès

²⁰Elles ajoutent : « Par un jeu de regards croisés, du dehors et du dedans, se forment des connaissances et des reconnaissances mutuelles. » Voir LAGRAVE R.-M., (dir.), *Celles de la terre*, op. cit., p. 28.

²¹La belle expression « féminismes silencieux » est empruntée à l'ouvrage *Celles de la Terre...*, Ibid., p. 12.

est très rapide et l'organisation compte déjà trente mille adhérentes réparties en neuf cents groupes en 1919²². Linda Ambrose et Margaret Kechnie montrent que deux approches complémentaires de cette histoire sont souhaitables : *top-down* et *bottom-up*. En s'intéressant aux élites du mouvement, il est possible de décrire la manière dont des expertes issues de la classe moyenne et rémunérées par le gouvernement imposent leurs valeurs et leurs modèles culturels, ignorant les difficultés réelles des femmes rurales et leur faisant miroiter un idéal domestique inatteignable²³. Cette description des mécanismes du contrôle social renvoie notamment aux travaux d'historiens américains comme Robert Stamp analysant le développement des *Home Economics*, aux États-Unis dans la première moitié du XX^e siècle et montrant que l'introduction d'une « science domestique » dans les écoles visait d'abord à renforcer les assignations sociales fixant la répartition des rôles selon le genre, plutôt que de rechercher l'émancipation des femmes en tant que telle²⁴.

Mais il est aussi possible de partir de l'observation des groupes de femmes en insistant sur leur appropriation des directives et des modèles qui leur sont soumis. Cette seconde approche met alors en lumière les efforts réalisés au niveau de ces groupes pour rompre l'isolement qui caractérise les femmes rurales à ce moment-là et pour encourager les adhérentes à prendre part aux orientations des communautés locales en matière d'aménagements publics ou de protection sociale²⁵. Ce travail pour élargir les horizons des femmes et subvertir les rapports de genre les plus rigides n'est pas revendiqué en tant que tel par les femmes mais il n'en est pas moins réel. En conséquence, les auteures proposent de qualifier ces pratiques de *social feminism*. Ce concept forgé par Naomi Black vise à rassembler toutes les actions qui, conscientes ou non de leur portée, participent à la transformation des structures patriarcales et des valeurs qui leur sont associées²⁶. Il permet de décrire les pratiques des femmes à l'intérieur des groupements de vulgarisation agricole féminine en France et de comprendre leur intérêt pour les techniques d'animation qui sont aussi des techniques d'affirmation de soi, permettant de prendre la parole en public. Ce travail n'est pas ouvertement contestataire et encore moins révolutionnaire mais il est pourtant indéniablement politique lorsqu'il crée des espaces dans lesquels des expériences singulières peuvent trouver à s'exprimer comme un devenir minoritaire²⁷. L'expression de cette parole

²²AMBROSE L., KECHNIE M., « Social Control or Social Feminism?: Two Views of the Ontario Women's Institutes », in *Agricultural History*, vol. 73, n° 2, *Rural and Farm Women in Historical Perspective*, printemps 1999, p. 223. Le modèle de l'Ontario essaime d'ailleurs en Europe du Nord dès le début du XX^e siècle : Royaume-Uni, Scandinavie, Belgique au début du XX^e avant de revenir au Québec. Voir HUNEAULT E., *L'Union catholique des fermières de la province d'Ontario de 1936 à 1945*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2000.

²³AMBROSE L., KECHNIE M., « Social Control... », *op. cit.*, p. 230.

²⁴STAMP R., « Teaching Girls Their 'God-Given Place in Life': The Introduction of Home Economics in the Schools », *Atlantis*, n° 2, printemps 1977, p. 18-34, cité dans AMBROSE L., KECHNIE M., « Social Control... », *op. cit.*, p. 236. Sur la réévaluation du rôle des *Home Economics*, voir STAGE S., VINCENTI V. B., (dir.), *Rethinking Home Economics : Women and the History of a Profession*, Ithaca/New York, Cornell University Press, 1997.

²⁵AMBROSE L., KECHNIE M., « Social Control... », *op. cit.*, p. 235.

²⁶BLACK N., *Social Feminism*, Ithaca/New York, Cornell University Press, 1989 ; BLACK N., CUTHBERT BRANDT G., *Feminist Politics on the Farm. Rural Catholic Women in Southern Quebec and Southwestern France*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999. Naomi Black et Gail Cuthbert Brandt ont mené une étude comparative entre la France et le Québec sur des militantes catholiques rurales, respectivement adhérentes des Groupements de vulgarisation agricole féminine et des Cercles de fermières, et montré que si ces femmes rejettent les attitudes ouvertement féministes et radicales, leurs activités s'inscrivent pourtant bien dans un projet qui cherche à accroître la participation des femmes dans la vie publique. D'où la proposition d'étendre la notion de féminisme au-delà du féminisme militant radical, c'est l'intérêt du concept de *social feminism*, et plus globalement d'une approche du politique qui ne se réduise pas à la seule description des prises de position dans le champ politique légitime.

²⁷Faire appel à la notion d'espace public oppositionnel pourrait se révéler éclairant. NEGOT O., « L'espace public oppositionnel aujourd'hui », *Multitudes*, n° 39, 4/2009, p. 190-195.

collective ainsi que toutes les petites manifestations d'indépendance qui se font jour lors des réunions constituent une réelle source de satisfaction professionnelle pour les conseillères agricoles, autant si ce n'est davantage que de constater la transformation des modes de vie et l'élévation des standards de confort.

« *La solitude des nombres premiers* »

Sous ce titre, emprunté au roman éponyme de Paolo Giordano, il s'agit d'évoquer la place inconfortable de la conseillère agricole à la fois relais des politiques modernisatrices normatives et catalyseur discret des pratiques féministes à l'intérieur des groupements de vulgarisation féminine²⁸. Les conseillères embauchées au début des années 1960 sont des pionnières, comme pouvaient l'être les premiers conseillers agricoles au début des années 1950, mais leurs perspectives d'évolution de carrière restent quasi nulles, au moins jusqu'au milieu des années 1970. Chacune construit son propre parcours de manière relativement indépendante par rapport aux collègues femmes bien que toutes évoluent dans les mêmes cadres normatifs. L'investissement quasi monacal des conseillères dans leur travail apparaît comme le produit de l'injonction émise par leurs employeurs, hommes et femmes, selon laquelle elles doivent incarner l'idéal d'une modernité agricole vertueuse, et de leur incapacité à se doter d'institutions autonomes qui seraient en mesure de porter leurs revendications professionnelles spécifiques²⁹. Mais leurs activités ne se réduisent pas à apporter les preuves de leur dévouement exacerbé, elles reposent aussi sur une appropriation graduelle des techniques d'animation et de contact mise au service d'une inventivité sans cesse renouvelée, conférant un style particulier à chaque conseillère.

La conseillère dont nous avons suivi les retrouvailles avec d'anciennes adhérentes de groupements avait par exemple une collection considérable de photographies conservées sous forme de diapositives afin d'être projetables lors des réunions qu'elle animait. La diversité de ce fonds reflète les différentes facettes de son métier et le tour particulier qu'elle imprimait à son action³⁰. Plusieurs séries sont des reproductions de diaporamas conçus par l'IOSTA ou la Fédération nationale des groupements de vulgarisation et de productivité agricole (FNGVPA) sur des thématiques classiques de la vulgarisation féminine agricole telles que le classement des papiers ou l'aménagement des cuisines³¹. En les projetant, la conseillère endosse le rôle de celle qui diffuse aux agricultrices des schèmes de pensée conçu à l'extérieur du monde agricole, même si l'essentiel de la démarche repose sur la discussion que suscite ces photographies davantage que sur les images elles-mêmes. D'autres photographies immortalisent des moments forts de la vie des groupements, réunions et surtout voyages d'étude, ou des réalisations particulièrement emblématiques comme les congélateurs collectifs. La conseillère se fait ici la gardienne de la mémoire de ces groupes au-delà du renouvellement des adhérentes. Un troisième ensemble de photographies est constitué de représentations de paysages, vues d'ensemble d'une exploitation, d'un village, d'un alpage, permettant d'illustrer une thématique particulière et de faire connaître les spécificités de tel ou tel petite région. Les voyages d'études ont souvent lieu à l'intérieur même du département, et une de leur fonction est de faire découvrir aux agricultrices de la plaine les conditions de vie et de travail de celles de la montagne, et réciproquement, avec le souci de renforcer l'unité du

²⁸Giordano, P., *La solitude des nombres premiers*, Paris, Seuil, 2009, 328 p.

²⁹Sur l'imposition d'un modèle monacal dont la force se retrouve dans le taux de célibat relativement élevé des conseillères, voir Rémy, J., *Travail, famille et développement agricole*, op. cit.

³⁰Nombre de ces photographies ont été conservées dans les archives de la Chambre d'agriculture de la Savoie.

³¹Ces diaporamas pouvaient être accompagnés d'un guide de passage indiquant le texte à dire et la musique éventuelle à écouter, donnant des instructions sur le rythme de défilement des diapositives, et se clôturant par une série de questions pour structurer la discussion à venir. AJR-INRA, JR/25, AFPA, *Guide de passage des diapositives, montage audio-visuel Châtillonnais*, mars 1971, 19 p.

monde agricole. Enfin, un quatrième ensemble est constitué de photographies de fleurs en plein champ, en montagne, en jardinière, en pot, le plus souvent en gros plan. Ces représentations florales ont plusieurs usages possibles. Elles servent à illustrer une action importante de la vulgarisation féminine : l'embellissement des maisons et des cours de ferme, avec l'organisation des concours des plus belles fermes fleuries dès le début des années 1960. Ce travail véhicule l'imposition du modèle de l'exploitation agricole familiale propre et moderne en lieu et place de l'ancienne ferme, sale et archaïque, qui se traduit par la domestication des végétaux devenus plantes d'ornementation. Mais il marque aussi l'extension du domaine des femmes à l'extérieur des murs de la maison, dans l'espace de la cour qui est celui du passage des bêtes et des machines agricoles. La conseillère utilise également les photographies de fleurs pour répondre à la demande des femmes des groupements de haute montagne, déstabilisées par les touristes de plus en plus nombreux et qui leur demandent le nom des fleurs de haute montagne. La nomenclature botanique officielle vient ici combler une relative ignorance ou dans certains cas se substituer aux savoirs vernaculaires et indicibles³².

Mais ces photographies, celles de paysages et de fleurs en particulier, sont aussi les traces d'un des loisirs favoris de la conseillère. La pratique de la photographie, « art moyen » selon les termes de Pierre Bourdieu, c'est-à-dire pratique artistique typique de la classe moyenne et moyen pour ceux qui la pratique de faire valoir leur sens de l'esthétique par lequel ils se séparent des classes populaires, donne lieu à un jeu de rapprochement et de mise à distance³³. Illustration de la parole de la conseillère, l'image soutient la position de la conseillère aux yeux des adhérentes des groupements : elle est celle qui leur rapporte ce qu'elle a vu au cours de ses déplacements et de ses rencontres et qu'elles ne peuvent voir. En ce sens elle est un passeur vers l'extérieur, d'autant plus qu'elle incarne le plus souvent elle-même ce passage du monde paysan vers le monde moderne du fait même de sa trajectoire. Mais les photographies matérialisent aussi la distance irréductible qui sépare la conseillère des agricultrices. Présentées à plusieurs femmes lors de notre enquête, ces photographies suscitent une certaine curiosité mais les commentaires restent succins, la plupart étant déçues de ne pouvoir identifier des connaissances, et les photographies de fleurs attirent souvent cette même remarque : seule la conseillère était en mesure de prendre ce genre de photographies, elles n'en avaient « pas le temps ».

Conclusion

Durant les années 1960, exercer le métier de conseillère agricole s'avère donc une expérience riche de relations humaines, mais qui, paradoxalement, ne va pas sans une certaine solitude. Les conseillères agricoles sont placées dans une position assez inconfortable puisque les attentes les concernant sont très fortes, bien que cela ne se traduise pas par des directives claires, mais que leurs marges de manœuvres sont réduites, du fait même de la position subordonnée des femmes au sein du monde agricole. Leurs difficultés à instituer un métier de conseillère qui viendrait consolider l'institution du métier de conseiller se comprennent à partir de cette double homologie : les conseillères rencontrent des difficultés relativement semblables à celles de leurs collègues masculins dans leurs rapports aux responsables agricoles et aux adhérentes de leurs groupements pour affirmer la spécificité de leur position, tout en connaissant les mêmes problèmes que les femmes rurales pour s'affirmer au sein de

³² Aujourd'hui, l'association Jardins du Monde Montagnes en Bauges et Chartreuse a élaboré un programme de recherche en ethnobotanique en collaboration avec le Laboratoire d'écologie alpine afin de procéder à un recensement de ces noms vernaculaires. Dans les années 1980, l'Institut technique des céréales et des fourrages (ITCF) avait mené un projet similaire de répertoire des noms vernaculaires des herbes des champs.

³³ Bourdieu, P., (dir.), *Un art moyen : essai sur les usages sociaux de la photographie*, Paris, Minuit, 1965, 360 p.

l'exploitation familiale comme dans les organisations professionnelles. Toujours soupçonnées de porter la parole d'un autre, elles doivent exercer un puissant auto-contrôle sur leurs propres réactions afin d'éviter les critiques *en tout genre*. Mais c'est aussi leur force que de semer le trouble en incarnant la possibilité d'une subversion de l'ordre de choses : leur mobilité, leur formation constamment renouvelée, leur déploiement d'énergie, leurs prises de parole en public sont autant de preuves pour celles et ceux qui les observent et travaillent avec elles, que le monde agricole n'est pas à l'écart de la profonde mutation des rapports de genre qui affecte l'ensemble de la société française.